

- **Fourniture de combustible** : M. le maire présente au conseil une offre de Primagaz la fourniture de gaz au tarif de 740€/tonne pendant 2 ans puis 940€. Le conseil accepte l'offre ; le fournisseur actuel Antargaz sera contacté pour connaître leur offre.

- **Charge de personnel** : M. le Maire informe le conseil que le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 prévoit le versement d'une prime exceptionnelle dont le montant plafond est fixé à 1 000 euros à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19, considérant que la secrétaire de mairie et l'agent technique ont continué à assurer leur service, il propose de leur verser la prime. Le conseil municipal accepte la proposition.

- **Indemnités des élus** :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123 20 à L 2123 24 1,
Considérant

- que le code susvisé fixe des taux maximums et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux ;

- que la population de la commune est comprise entre 500 et 999 habitants

Décide à l'unanimité :

- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal, aux taux suivants à compter du 1^{er} juin 2020 :

- Maire = 38.5% de l'indice terminal de rémunération de la fonction publique
- Adjoints = 9%
- Conseiller Municipal = 5%

- les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6531 du budget communal.

- **Subventions aux associations**

Le conseil décide d'allouer les subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

- Comité des Fêtes d'Orrouy	2 800 €
- AAPPMA (pêcheurs)	150 €
- ADPC (Secouristes)	150 €
- Anciens Combattants Béthisy	150 €
- Amicale des Maires et Adjoints	50 €
- SMPV (secrétaires de mairie du Valois)	30 €
- Autonne Villages (Jumelage)	400 €

- **Bâtiment CRAMIF – projet école**

M. le maire présente au conseil un projet d'aménagement du bâtiment en école maternelle. Afin de savoir s'il sera possible d'effectuer des travaux il est nécessaire de faire une étude de la solidité des bétons, il présente de devis de l'entreprise BET Adam d'un montant de 3 120 € TTC.

Le conseil accepte le devis et autorise le maire à le signer.

Le conseil adopte à l'unanimité le budget 2020.

ELECTIONS des délégués au sein des structures intercommunales et commissions communales

Vu le code général des collectivités territoriales notamment son article L.5211-7,

Considérant que le renouvellement général du conseil municipal entraîne automatiquement le renouvellement des représentants de la commune au sein des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats intercommunaux, Après avoir procédé à l'élection, sont élus :

SMOA (Syndicat Mixte Oise Aronde)

Titulaire : Bertrand PORTHAULT

Suppléant : Michel MEIGNAN

ADICO (Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités)

Titulaire : Sylviane ROSE

Suppléant : Daniel GAGE

ADTO (Association Départementale pour les Territoires de l'Oise)

Titulaire : Daniel GAGE

SMOTHD (Syndicat Mixte du Très Haut Débit)

Titulaire : Daniel GAGE

CNAS (Comité Nationale d'Action Sociale)

Représentant employeur : Sylviane ROSE Représentant des agents : Sophie VERLEYE

CAO (Commission d'Appel d'Offres)

Président : Daniel GAGE

Titulaires	Sylviane ROSE	Suppléants	Bruno HENRY
	Sébastien DEMOTIER		Luc DAUSSY
	Bertrand PORTHAULT		Florian FOUCART

Le conseil procède à la nomination des membres des commissions communales :

Commission du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Daniel GAGE ; Sébastien DEMOTIER ; Michel MEIGNAN ; Gérard DOMPE ; Bertrand PORTHAULT – Sylviane ROSE.

Commission Culture (fêtes et cérémonies, voyage des anciens, arbre de Noël, patrimoine)

Sylviane ROSE, Luc DAUSSY, Mélodie ASSEMAN, Gérard DOMPE, Michèle SOUY

Commission Communication

Sébastien DEMOTIER, Alain LEROY, Luc DAUSSY, Bruno HENRY

Commission Travaux

L'ensemble du conseil municipal

TOUR DE TABLE

M. FOUCART demande si le projet du groupe scolaire avec les communes est toujours en cours

→ Ce projet a été abandonné car suite au classement du bâtiment de la Cramif sous la protection des Monuments Historiques la construction de bâtiments supplémentaires serait trop élevée en raison des prescriptions des Architectes des Bâtiments de France. Aussi, la commune souhaite y transférer son école maternelle en y faisant surtout des aménagements intérieurs.

M. MEIGNAN signale "les nids de poule" de plus en plus importants sur la route vers Béthisy et la dangerosité des accotements de la route des Eluats et demande si le Département fera le nécessaire ?

→ Le nécessaire sera fait pour les nids de poule (enrobé à froid) ; pour la route des Eluats le conseil départemental doit renforcer les bas-côtés.

M. LEROY demande le fonctionnement des différentes commissions communales

→ Elles se réunissent lorsque cela s'avère nécessaire pour l'organisation de leur mission et chaque membre peut demander à rencontrer ses collègues à tout moment. M. le Maire précise que chacun des conseillers peut passer quand il le souhaite en mairie pour prendre connaissance des dossiers et que lui-même et ses adjoints sont en mairie tous les mercredis à partir de 18H00.

LA SEANCE EST LEVEE À 23H15